

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 28 MARS 2013

8/3 - ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS ANNUELLES AUX ASSOCIATIONS CULTURELLES, EDUCATIVES ET CARITATIVES

Les membres du conseil municipal sont invités à se prononcer sur l'attribution des subventions 2013 aux associations locales conformément aux tableaux suivants :

A. Subventions de fonctionnement

Bénéficiaires	Montants
Amis de l'Ecole de Musique	156,00
AMIFA	770,00
Anciens Combattants	1 110,00
Anciens de Colmant-Cuvelier	316,00
Ararat	207,00
Association Historique	508,00
Atous le réseau des 4 AS	154,00
CADLM	1 487,00
Carambol'ages	405,00
Caramel	73 305,00
CS Imagine	86 020,00
CS Imagine contrat enfance	534,00
CS Imagine animation globale	64 000,00
Chorale D. Savio	506,00
Chorale des Aînés	750,00
CLCV	658,00
Club de l'Amitié	3 180,00
Cochons de l'Espace	156,00
Colombie en Nord	235,00
Danse Expression	238,00
DDEN	257,00
Eugénies	157,00
Harmonie Municipale	14 000,00
Mons entraide	1 853,00
Mons et Merveilles	497,00
Mons Loisirs	149,00
Mons Promotion Culture	115,00
Mons Secourisme	2 158,00
Mons Vacances	2 024,00
Mons une Ville à Vivre	152,00
Nord Madame	377,00
Parc de la Solitude	103,00
Pont du Lion d'Or	234,00
Prim'enfance	308,00
Promesse	1 300,00
Quatre Saisons	390,00
Résidents de Mons la Chapelle	157,00
Rol Mons	206,00
Saveurs du Marché	750,00
Si Tuenda Gospel	203,00
Théâtre du Jeudi	149,00
Upercut	392,00
TOTAL	260 626,00

B. Subventions pour projets ou équipements

Bénéficiaires	Montants	Objet
Amis de l'Ecole de Musique (AEM)	400,00	Aménagement espace parents
Anciens Combattants	1 300,00	Médaille (300), repas du 11 novembre (400), sorties (700)
Association Historique	3 000,00	Journées du patrimoine
Bien vivre ensemble dans nos résidences	300,00	Accompagnement des personnes âgées en fauteuil roulant
Brigade des Tubes (Farigole)	7 000,00	Festival de fanfares
CADLM	300,00	Sono, matériel fitness
Caramel	6 000,00	Allumoirs (3000), séjours été (2x1500)
CESAM	19 000,00	« Dimanches du Barœul » (Nos Quartiers d'Eté :15000) et « Assos en Fête » (forum des associations : 4000)
CLCV	500,00	Charges locatives
Danse Expression	1 000,00	Gala de fin de saison en juin
Etoile du Jeu	3 000,00	Festival Ludinord
Eugénies	600,00	Fenêtres qui parlent
Heure Exquise	3 000,00	Actions en direction des Monsois
Imagine (centre social)	12 300,00	Carnaval (5000), Immeubles en fête (500), Sorties familiales (3700), Fête du Jeu (1200), Jeux ludothèque (900), Goûter de Noël (500), Activités jeunes (500)
Mons entraide	4 725,00	Adhésion banque alimentaire (4125), locations de véhicules (600)
Mons Promotion Cult.	1 100,00	Dictée, expos peintures, Marché de Noël
Mons Vacances	500,00	Remplacement ordinateur suite vol
Prim'enfance	1 100,00	Gymboree, atelier portage
Promesse	700,00	Achat matériel pédagogique
Saveurs du Marché	70,00	Location de véhicule
Si Tuenda Gospel	200,00	Costumes, partitions, location de matériel (sono, etc)
Upercut	1 400,00	Charges locatives
TOTAL	67 495,00	

Ces subventions seront versées de la façon suivante :

- 50 % à l'issue du conseil municipal,
- 50 % sur présentation des justificatifs de dépenses en rapport avec l'objet de la subvention.

C. Monitorat technique

Bénéficiaires	Montants	Activités
CADLM	6 500,00	Fitness
Danse Expression	7 000,00	Cours de danse
Imagine (centre social)	6 000,00	Soutien scolaire
Mons Vacances	5 400,00	Activités sportives du mercredi matin
Prim'enfance	1 200,00	Eveil au livre, arts plastiques pour tout-petits
TOTAL	26 100,00	

Ces subventions seront versées au fur et à mesure de la présentation des documents attestant de l'activité organisée (listes de présence des participants, fiches de paie des intervenants).

D. Festival « Mix Mons »

Il est proposé au conseil municipal de financer les interventions associatives dans le cadre du festival « Mix Mons », selon le tableau suivant :

Bénéficiaires	Montants
Cochons de l'Espace	1 120,00
Left and Right	1 120,00
Lotu'Salsa	560,00
Racine Carrée	4 500,00
Si Tuenda Gospel	560,00
TAPercussions	560,00
Univers 2000	560,00
Vital Swing	1 120,00
TOTAL	10 100,00

Ces subventions seront versées sur présentation des justificatifs correspondants : listes de présences des jeunes encadrés, fiche de paie de l'encadrant ou facture de l'association.

Enfin, il est proposé d'attribuer une subvention de **16 108 €** au Comité des Oeuvres Sociales de la mairie.

Il est proposé au conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire à imputer ces dépenses aux articles fonctionnels 92025 pour les associations culturelles, éducatives et caritatives, 92421 pour le festival « Mix Mons », 9233 pour Farigole (Brigade des tubes), et 92020 pour le COS, compte nature 6574 du budget de l'exercice.

Madame DUPONT sort de la salle.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.